

## LES EAUX DE MAYOTTE

**enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique pour l'instauration des périmètres de protection du captage et demande d'autorisation de traitement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine**

Annonce n° 1380  
Type Enquête publique  
Parution web 30/04/2025  
Parution print 30/04/2025 · Le Journal de Mayotte (ffff)

---

### AVIS AU PUBLIC

Le Préfet de Mayotte informe la population que l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique pour l'instauration des périmètres de protection du captage et demande d'autorisation de traitement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine au titre du Code de la santé publique, concernant la réhabilitation du forage de Miréréni 2 sur la commune de Chirongui, se déroulera :

**du lundi 28 avril au vendredi 30 mai 2025 inclus.  
à la mairie de Chirongui**

Le dossier d'enquête publique sera consultable sur le site internet de la Préfecture de Mayotte à l'adresse suivante :

<https://www.mayotte.gouv.fr/Publications/Avis-publics-et-enquetes-publiques/2025/rehabilitation-duforage-de-mirereni-2>

Les permanences se tiendront à la mairie de Chirongui aux dates et heures suivants :

- Lundi 28 avril 2025 : de 8h00 à 12h00 à la mairie de Chirongui
- Mercredi 07 mai 2025 : de 8h00 à 12h00 à la mairie de Chirongui
- Vendredi 16 mai 2025 : de 8h00 à 11h30 à la mairie de Chirongui
- Vendredi 30 mai 2025 : de 10h00 à 11h30 à la mairie de Chirongui

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra exprimer ses observations et propositions sur le registre d'enquête mis à disposition au sein de la mairie de Chirongui aux heures d'ouverture habituelles :

**Du Lundi au Jeudi : de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30  
Le Vendredi : de 7h30 à 12h00**

Le public pourra également s'exprimer par courrier adressé à la mairie de Chirongui à l'attention du commissaire enquêteur et portant a minima la mention « Enquête publique – réhabilitation du forage de miréréni 2, pour l'instauration des périmètres de protection », ainsi que par courriel à l'adresse : [pref976-enquete-publique@mayotte.gouv.fr](mailto:pref976-enquete-publique@mayotte.gouv.fr)

**Le Préfet,**  
délégué du Gouvernement